

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 1 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **RÉSINE A7+****Code(s) du produit** : A7P-10**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Composant résine d'un système d'ancrage adhésif au béton en deux parties.
Pas de restrictions connues sur l'utilisation.**Famille chimique** : Mélange.**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:****ITW Commercial Construction North America**700 High Grove Road
Glendale Heights, IL, USA
60139

Numéro de téléphone du fabricant

: (630) 825-7900

Nom, adresse, et numéro de telephone du fournisseur:**ITW Construction Products**120 Travail Road
Markham, ON, Canada
L3S 3J1

No. de téléphone du fournisseur

: (905) 471-4250

No. de téléphone en cas d'urgence

: Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Liquide pâteuse.

Dangers les plus importants:

Liquide combustible. Peut être enflammé par une flamme ouverte.

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut entraîner des effets néfastes. Pour plus d'informations, veuillez vous référer la section 11 de la FDS.

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification:

- Liquide inflammable - Catégorie 4
- Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2
- Domage/irritation de l'œil - Catégorie 2A
- Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
- Mutagenicité sur les cellules germinales - Catégorie 2

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 2 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

ATTENTION!

Mentions de danger

Liquide combustible.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser du dioxyde de carbone, produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Polymérisation possible en cas de réchauffement ou de contact avec des substances incompatibles. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie. Irritant léger pour le système respiratoire. Peut causer une irritation gastro-intestinale. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête). Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Nocif pour les organismes aquatiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Silice cristalline, quartz	Quartz de silice Dioxyde de silicium cristallisé	14808-60-7	50%

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 3 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	Acide méthacrylique, monoester avec le propane-1,2-diol 1,2-Propanediol, méthacrylate d'hydroxypropyle	27813-02-1	10%
Vinyltoluène	Méthylstyrène	25013-15-4	10%

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire appel à une assistance médicale.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau* : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Contact avec les yeux* : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Provoque une irritation cutanée. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.
- Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, un larmoiement, une tuméfaction et une vision trouble.
- Peut causer une grave sensibilisation avec des symptômes allergiques de dermatite de contact comme l'oedème, des éruptions et l'eczéma.
- Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires.
- L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).
- Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**Agents extincteurs**

- Agents extincteurs appropriés* : Dioxyde de carbone (CO₂); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool
- Agents extincteurs inappropriés* : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- Liquide combustible. Peut être enflammé par une flamme ouverte. La chaleur risque de provoquer une polymérisation avec dégagement rapide d'énergie. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

Produits de combustion dangereux

- Oxydes de carbone; oxydes de silicium; Oxydes de calcium; Autres composés organiques non identifiés.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Porter un équipement de protection approprié. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau et le sol. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Pour un déversement de liquides: absorber avec une matière inerte et non combustible comme le sable, pour ensuite la déposer dans des contenants adéquats. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Contacter les autorités locales compétentes. .
Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les fumées ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver soigneusement après manipulation. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Conditions d'un stockage sûr

- : Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clé. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides; Bases. Le contact avec les peroxydes peut amorcer la polymérisation.

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 5 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m ³ (respirable)	P/D	0,1 mg/m ³ (respirable) (limite finale)	P/D
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	P/D	P/D	P/D	P/D
Vinytoluène	50 ppm	100 ppm	100 ppm (480 mg/m ³)	P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

- : Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Se référer à la norme CSA Z94.3 ou tout autre norme. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Porter des gants/des vêtements de protection. L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau.

Protection des yeux/du visage

- : Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les fumées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	: Liquide pâteuse.
Odeur	: P/D
Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D
Point de fusion/point de congélation	: P/D

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 6 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition**

: > 167,7°C (333,9°F) (Basé sur les ingrédients)

Point d'éclair : > 60°C (140°F)**Point d'éclair, méthode** : P/D**Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)**

: P/D

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.**Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)**

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.**Propriétés explosives** : Non-explosif**Tension de vapeur** : P/D**Densité de vapeur** : P/D**Densité relative / Poids spécifique**

: > 1

Solubilité dans l'eau : Insoluble.**Autres solubilité(s)** : P/D**Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile**

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : P/D**Matières volatiles (% en poids)**

: P/D

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun renseignements supplémentaires.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité** : N'est normalement pas réactif. Polymérisation possible en cas de réchauffement ou de contact avec des substances incompatibles.**Stabilité chimique** : Stable dans des conditions normales.**Risque de réactions dangereuses**

: Polymérisation possible en cas de réchauffement ou de contact avec des substances incompatibles.

Conditions à éviter : Sources directes de chaleur. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts; Acides; Bases. Le contact avec les peroxydes peut amorcer la polymérisation.**Produits de décomposition dangereux**

: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 7 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Information sur les voies d'exposition probables:**

Voies d'entrée - inhalation : OUI
Voies d'entrée - peau et yeux : OUI
Voies d'entrée - ingestion : OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)***Signes et symptômes - Inhalation*

: Irritant léger pour le système respiratoire. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. En concentrations extrêmement élevées, risque également de causer la nausée, le vomissement, des étourdissements et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'ingestion de quantités importantes peut provoquer de troubles du système nerveux central (p.ex. étourdissements, maux de tête).

Signes et symptômes - peau

: Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Le contact risque de causer des rougeurs, de l'oedème et une sensation de douleur.

Signes et symptômes - yeux

: Provoque une sévère irritation des yeux. Cause une irritation de modérée à grave. Les symptômes peuvent inclure picotements, larmoiement, rougeur, oedème et une vision floue.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une surexposition prolongée peut entraîner de légers effets sur les reins, comme l'augmentation du poids des organes.

Mutagénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2. Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Contient: Vinyltoluène. Le vinyltoluène peut causer des mutations dans les cellules somatiques (non reproductrices) basé sur des données animales et des données humaines limitées. Le vinyltoluène produit des lésions chromosomiques et une augmentation des échanges de chromatides sœurs dans les lymphocytes humains dans les tests in vitro.

Cancérogénicité

: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière

: Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires.
Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisateurs cutanés.

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 8 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification de la réglementation SIMDUT canadienne (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015), ce produit n'est pas censé provoquer une toxicité pour certains organes cibles (STOT) suite à une exposition unique ou répétée. Effets secondaires légers peuvent être vu dans les organes suivants: Yeux; Peau; Système respiratoire; Système digestif; Système nerveux central; Foie; Reins.

Maladies aggravées par une surexposition

- : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont:
ETA orale = 33 050 mg/kg
ETA inhalation (vapeurs) = 291 mg/L/4H

Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Silice cristalline, quartz	P/D	P/D	P/D
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	7093 ppm (29,1 mg/L) (vapeur)	11 200 mg/kg	> 5000 mg/kg
Vinytoluène	> 3495 ppm (16,891 mg/L) (Aucune mortalité)	3305 mg/kg	> 4490 mg/kg (Aucune mortalité)

Autres dangers toxicologiques importants

- : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

- : Nocif pour les organismes aquatiques. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Vinytoluène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	27813-02-1	> 457 mg/L (Vairon à grosse tête) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Vinytoluène	25013-15-4	5,2 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	0,563 mg/L (30 jours) (QSAR)	Aucun(e).

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 9 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	27813-02-1	> 140 mg/L (daphnie magna)	45,2 mg/L	Aucun(e).
Vinytoluène	25013-15-4	1,3 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,498 mg/L (QSAR)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	P/D	P/D	P/D
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	27813-02-1	> 97 mg/L/72hr (algues vertes)	97 mg/L/72hr	Aucun(e).
Vinytoluène	25013-15-4	2,6 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	1,6 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA); Vinytoluène. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Silice cristalline, quartz.

Potentiel de bioaccumulation

- : Le produit lui-même n'a pas été testé. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA) (CAS 27813-02-1)	0,97	3,2 (estimé)
Vinytoluène (CAS 25013-15-4)	3,58	96

Mobilité dans le sol : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

RÉSINE A7+

A7P-10




Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 10 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Aucun(e).				
IMDG	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
IMDG Informations supplémentaires	Aucun(e).				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

Dangers pour l'environnement

- : Ce produit ne respecte pas les critères d'un mélange étant dangereux pour l'environnement selon le Code IMDG. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Non applicable.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canadian Information:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaire national des rejets de polluants (INRP): Ce produit ne contient aucune des substances inscrites dans l'INRP.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 11 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Renseignement international:**

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	238-878-4	Présent	Présent	(1)-548	KE-29983	Présent	HSR003125
Méthacrylate d'hydroxy-2 propyle (HPMA)	27813-02-1	248-666-3	Present	Présent	(2)-1044	KE-25135	Present	HSR003915
Vinytoluène	25013-15-4	246-562-2	Présent	Présent	(3)-8	KE-13292	Présent	HSR001427

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
CAS: Chemical Abstract Services
ACNOR: Association canadienne de normalisation
CE50: Concentration effective 50%.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/24/2016

RÉSINE A7+

A7P-10

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 08/24/2016

Page 12 de 12

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: ITW Construction Products 120 Travail Road Markham, ON, Canada, L3S 3J1 Téléphone: (905) 471-4250 Adresser toutes les requêtes à: ITW Construction Products</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par ITW Construction Products et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et ITW Construction Products n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et ITW Construction Products.

FIN DU DOCUMENT